UNION DEPARTEMENTALE FORCE OUVRIERE DE L'ISERE

Bourse du Travail - 32, avenue de l'Europe - 38030 Grenoble Cedex 02
04.76.09.76.36 – udfo38@fo38.fr - www.fo38.fr

BULLETIN ADHESION

NOM _____ PRENOM _____

Date de naissance _____ Lieu _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville_____

Tél. mobile ___/___/___/___/___ Mail _____

Profession _____

Nom de l'entreprise _____

Adresse _____

Code NAF/APE de l'entreprise* _____ Convention collective* _____
(* informations figurant sur le bulletin de salaire, impératives afin de vous affilier à votre Fédération FO)

Cadre ou assimilé cadre	OUI		NON	
Je suis locataire HLM(1)	OUI		NON	

Nom de l'organisme HLM(1) _____ *(1) Ces renseignements nous sont utiles en vue des élections HLM qui ont lieu tous les 5 ans*

Date d'adhésion _____ **SIGNATURE ADHERENT _____**

DEMANDE DE PRELEVEMENT :
La présente demande est valable jusqu'à annulation de ma part à notifier en temps voulu au créancier (10 jours avant l'échéance)

UDFO38
Bourse du Travail - 32, avenue de l'Europe - 38030 Grenoble Cedex 02

Date & Signature adhérent

AUTORISATION DE PRELEVEMENT :
J'autorise l'Etablissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur du compte. Je règlerai le différend directement avec le créancier.

N° d'ICS
FR13ZZZ446946

JOINDRE UN RIB
Il sera agrafé à cet endroit ou joint sur feuille annexe

Loi RGPD

Conformément au Règlement Européen sur la Protection des Données (RGPD UE 2016/679), vous avez le droit de demander à consulter / corriger / vous opposer / exporter / supprimer le contenu des informations personnelles détenues dans notre système d'information si elles existent, ainsi que les traitements associés.

PARTIE RESERVEE A UDFO38
(ne pas compléter)

CODE INTERNE **MONTANT COTISATION ANNUELLE*** **MONTANT PRELEVEMENT BI-MENSUEL**

(*Montant : consultez votre UD ou votre Secrétaire de Syndicat)